

## **Compte-rendu Conseil de perfectionnement Du Centre de Formation des Apprentis du Sport et de l'Animation**

Le mercredi 17 septembre 2025 s'est déroulé le conseil de perfectionnement du CFA du Sport et de l'Animation du CSJC. A cette occasion étaient invités et réunis les professionnels des secteurs de l'animation et du sport et les représentants d'institutions (collectives, associatives, fédérales...).

### **Étaient présents :**

- M. Gilles TARNIER (Directeur CFA du Sport et de l'Animation du CSJC)
- Mme Sylvie GHIPPONI-LAFOND (Directrice Adjointe CSJC)
- M. Stéphane TESTA (Directeur des Services Supports du CSJC)
- Mme Nathalie BATTISTI (Assistante administrative formations CFA-CSJC)
- Mme Angélique BENVENUTI (Référénte Développement Apprentissage CFA-CSJC)
- Mme Mathilda OLIVE (Cadre pédagogique CFA-CSJC)
- M. Alain BEZARD (Représentant des travailleurs Natation - FNMNS)
- M. Dominique EXIGA (Mission régionale d'inspection-contrôle-évaluation – DRAJES)
- Mme Corinne DAUSQUE (Adjointe pôle FCPE-DRAJES)
- Mme Annick CIETERS (Responsable du pôle FCPE -DRAJES)
- M. François TOMASI (Syndicat APPN-SNAM)
- M. Thierry ANGOT (Gérant- Directeur EQUILOISIRS)
- M. Thierry BARBONI DREETS (Référént apprentissage)
- Mme Lucie SELVINI (Formatrice A PROVA – Intervenante sur la formation DEJEPS DPTR)

### **Étaient excusés :**

- Mme Danielle ANTONINI (Présidente du CSJC)
- M. Éric PASERO (Directeur CSJC)
- Mme Cynthia DUBERNARD (Assistante administrative, référente handicap CFA-CSJC)
- M. Thierry DOLL (Représentant des employeurs de la branche Sport)
- Delphine You (OPCO UNIFORMATION)
- Jean-Noël LUCIANI (OPCO OCAPIAT)
- Mme Florence VERDERA (Université de Corse – Filière STAPS)
- M. Jean-Pierre MUFRAGGI (Représentant MEDEF)

### **Étaient absents :**

- M. Sauveur GRISONI (Président Ligue Corse de Canoë Kayak et Disciplines Associées - Président du syndicat APPN)
- M. François Maistre (Président association ALPHA – Représentant collègue employeur)
- M. Nicolas GAGLIARDI (CTR Ligue Corse de Football)
- M. Christophe DUMOULIN (Président de la Ligue Corse de Voile)
- Mme Alexandra CONSTANTINOS (CAP EMPLOI)
- Représentant du STC

## 1. Introduction

La Directrice adjointe du CSJC Mme Sylvie GHIPPONI LAFOND ouvre le conseil de perfectionnement en excusant Mme Danielle ANTONINI de son absence due à des obligations professionnelles.

Elle fait également un point sur la situation actuelle du CSJC et du contexte de la rentrée 2025 avec la disparition du centre de formation de l'ACA. Cela va impacter, forcément, le CFA du CSJC avec une réduction du nombre d'apprentis et la non ouverture, pour cette année, de la formation BPJEPS « DOMISCO » (réservée aux sportifs des clubs insulaires) où un partenariat avec l'ACA existait.

Nous allons devoir revoir notre feuille de route et définir une nouvelle stratégie de formation sur les années à venir. Elle présente ses remerciements aux différentes parties prenantes pour leur présence.

## 2. Activité du CFA

M. Gilles TARNIER présente l'activité du CFA de l'année 2024-2025 avec l'état de réalisation de l'ensemble des formations (Cf. diaporama de présentation). Il remercie l'équipe du CFA/CSJC pour le travail accompli.

### Effectif 2024-2025 :

BPJEPS APT « DOMISCO 4 », BPJEPS APT Session 6, BPJEPS Activités de la Forme, DEJEPS Développement de projets territoires et Réseaux, Animateur Équitation, BPJEPS Activités Équestres, Accompagnateur de Tourisme Équestres :

- 68 apprenants dont 50 apprentis dans le cadre des formations dispensées par le CFA du CSJC ;
- 9 étudiants formés au BPJEPS Activités de la forme dans le cadre du partenariat avec l'Université de Corse ;
- 17 apprentis dans le cadre des formations équestres avec Équiloisirs où le CFA est support dans le cadre de l'apprentissage.

M. Thierry ANGOT présente l'activité des formations équestres que propose « ÉQUILOISIRS » où le CFA est support sur l'apprentissage. Il souligne l'intérêt de la poursuite d'études entre l'Animateur d'Équitation et l'Accompagnateur de Tourisme Équestre, ainsi que le BPJEPS Activités Équestres. Une reconduction de ces formations est donc programmée pour l'année 2026. Il note également des difficultés dans la relation entre apprenti et employeur concernant la notion de tâches et de missions à réaliser parfois hors convention, ce qui se traduit souvent par un abandon. Il relève que pour certains apprenants, l'obtention du BPJEPS constitue un complément d'activité à une exploitation agricole

M. Gilles TARNIER présente les chiffres relatifs au Bilan Pédagogique et Financier de l'année 2024 et 2025

### **3. Ouvertures de sections pour 2025 et perspectives 2026-2027**

Ouvertures de sections : Cf. diaporama.

Le DEJEPS (5 inscrits) ne pourra finalement pas être mis en place. Toutefois, trois candidats remplissant les prérequis pour intégrer le DESJEPS seront réorientés vers cette formation.

### **4. Valeur ajoutée du CFA**

Une légère diminution de la valeur ajoutée a été constatée faisant suite à la diminution des financements de l'apprentissage.

### **6. Budget du CFA et financements**

M. Stéphane TESTA présente le budget 2025 ainsi que le budget en grandes masses 2026.

Concernant le budget de 2025, il tient compte des projets de formations (présentées ci-dessus). Les deux principaux financeurs sont l'AFDAS et OCAPIAT. Les comptes sont codifiés.

Il est à noter que le budget 2026 est marqué par une reprise de résultat pour rééquilibrer le budget déficitaire de 2025. En effet, nous constatons un déficit d'inscription à notre programme de formation, et notamment pour les formations BPJEPS (DOMISCO évoqué ci-dessus) et DEJEPS (Coordination de projets) qui ont été annulées.

M. BARBONI intervient sur l'intérêt de mobiliser sur la taxe d'apprentissage qui peut être un véritable levier. M. TESTA précise que celle-ci est versée directement au CSJC. La campagne est toujours en cours pour cette année.

La direction tient à alerter sur la situation de déséquilibre du budget prévisionnel 2025 et sur le déficit prévisionnel, ainsi que sur les conséquences que cela pourrait entraîner pour l'activité du service formation.

Le service formation se voit dans l'obligation de repenser son fonctionnement, de consolider ses relations avec les partenaires institutionnels et de développer des offres de formation innovantes, adaptées aux besoins du territoire.

Des échanges sur la campagne de collecte sur la taxe d'apprentissage ont souligné la nécessité de mener une véritable stratégie de récolte sur le territoire et d'accentuer la campagne.

### **7. Formation du personnel**

Le CFA est inscrit, comme tous les OF, dans une démarche qualité (QUALIOPI), il se doit de répondre à la formation de ses personnels qui permet un suivi de l'évolution des méthodes, outils et techniques d'apprentissage.

## Temps d'échanges – Questions diverses

- Mise en place des nouveaux règlements intérieurs de la formation ;

Les nouveaux règlements intérieurs sont présentés, puis validés et actés par l'ensemble des participants. Il est à noter des dispositions plus strictes sur la présence et la discipline des stagiaires. Au-delà de + 20 % d'absences par bloc de compétences, l'apprenant ne sera pas présenté aux évaluations.

Mme CIETERS précise sur la nécessité d'harmoniser avec l'ensemble des centres de formations.

- L'acquisition d'un nouveau logiciel de gestion « ORYZEA » ;

Cet outil rassemble de nombreuses fonctionnalités pour simplifier la gestion administrative, financière, pédagogique et qualité.

- Une nouvelle stratégie de formation à définir.

Mme Sylvie GHIPPONI LAFOND remercie Monsieur Dominique EXIGA et les services dans le cadre du Contrôle pédagogique réalisé par la DRAJES : le rapport souligne la qualité des actions de formation proposées par le CSJC et son CFA, tout en proposant des points d'amélioration sur l'organisation du programme de formation et sa mise en œuvre.

M. EXIGA propose également une réflexion sur la mise en place de formations à destination des formateurs.

Mme Annick CIETERS constate que davantage d'opérateurs de formation de différents horizons (exemple : CFA toutes régions confondues) présentent des dossiers d'habilitation à la DRAJES de Corse en s'appuyant sur la création d'UFA sur le territoire. Cet aspect devra être pris en considération dans l'élaboration de la stratégie de formation.

M. Alain BEZARD fait un constat de l'activité aquatique et de la natation, sur le nombre de candidats au BNSSA et les besoins dans cette fonction sur le territoire. Un manque de surveillant de baignade est constaté chaque année. Aussi, le nombre potentiel de futur maître-nageur décroît chaque année, pourtant le besoin est bien présent.

M. François TOMASI évoque une problématique, la non définition du milieu montagnard en Corse, qui permettrait, si celui était défini par la Préfecture, de proposer des formations adaptées au territoire et au futur professionnel. Cela renforcerait aussi la sécurité de la pratique et de l'environnement. Il existe des modèles comme à la Réunion qui fonctionne très bien.

L'ensemble de la Direction conclut le conseil de perfectionnement de l'année 2025 en remerciant l'ensemble des participants et plus particulièrement, Mme Mathilda OLIVE, pour le travail accompli au sein du CSJC qu'elle a décidé de quitter dans le cadre de son projet personnel.